

# UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de  
la Protection Sociale et de la Promotion  
du Genre

وزارة الصحة والتضامن والحماية الاجتماعية  
وتعزيز الجنس

## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

### Projet de Filets Sociaux de Sécurité (PFSS)

Financement Supplémentaire : D5520-KM

Date de l'Avis : 30 Juillet 2020

1- L'Union des Comores a obtenu un Don initial de l'Association Internationale de Développement d'un montant de DTS 4,2 millions (soit environ 6 Millions de dollars) pour financer le Projet de Filets Sociaux de Sécurité dont la mise en vigueur a eu lieu en juillet 2015.

A la suite du cyclone Kenneth du mois d'avril 2019 et à la demande du Gouvernement Comorien la Banque Mondiale a accordé un financement Additionnel de 18 millions USD pour couvrir le déficit de financement relatif à la mise en œuvre des activités portant sur: (i) des subventions de redressement socioéconomique pour aider les ménages touchés par le cyclone Kenneth ; (ii) la réhabilitation/reconstruction de petites infrastructures dans les communautés affectées ; et (iii) l'administration et le suivi de ces activités.

Elle a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat portant sur la mission relative à la « **Mise en œuvre des activités Argent Contre Travail (ACT) à travers la Réhabilitation des Infrastructures de Base affectées par le cyclone Kenneth** » au niveau des 3 îles

#### Tâches principales de l'AGEX :

- ✓ Acquisition des petits matériels et outillages
- ✓ Exécution de(s) sous-projet(s)
- ✓ Paiement des rémunérations des bénéficiaires aptes aux activités ACT et des bénéficiaires non aptes aux activités ACT

2. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) souhaite faire appel à des ONG – ci-après dénommées « AGEX » - disposant d'une expérience éprouvée et d'une équipe ayant des qualifications solides permettant de mettre en œuvre les activités contre travail (ACT) et selon les modalités décrites dans les Termes de références (TDR)

L'AGEX affectera pour l'exécution d'un sous- projet un chef de mission, un chef de chantier et un comptable.

Les qualifications minimales requises sont présentées dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que l'AGEX doit présenter les CV datés et signés par les personnes proposées.

Poste	Qualifications minimales
Chef de mission	- Bac+3 en BTP, Génie civil, agriculture, environnement, gestion, économie, sociologie, et expériences en développement local, communication et mobilisation sociale, avec au moins trois (3) ans d'expérience générale et un (1) an d'expérience spécifique
Chef de chantier	- Technicien supérieur en BTP, génie civil, agriculture, hydraulique, environnement et expériences en conduite de chantier HIMO, avec au moins deux (2) ans d'expérience générale et un (1) ans d'expérience spécifique
Comptable	BAC+2 en comptabilité, gestion, finance.... Avec 1 an d'expérience en gestion comptable.

Le PFSS invite donc les ONG intéressées à se faire connaître et soumettre un dossier comprenant : (i) Présentation de l'ONG (organigramme, personnel clé, équipement, ...); (ii) Statut; (iii) Référence de l'ONG : Expérience d'au moins 2 ans en Développement local, communication et mobilisation sociale, (iv) Qualification et expérience du personnel clé

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDR...) au bureau de la Coordination Nationale/Ngazidja, Moroni-Hamramba (Tel : 353 92 80), ainsi qu'aux bureaux Régionaux de Ndzouani (332 56 78) et Mohéli (Tel : 320 37 40) de 8 heures 30 à 16 heures 30 ou consulter le site web : [pfss-comores.org](http://pfss-comores.org)

Le Consultant sera sélectionné en accord avec les Procédures définies dans le Règlement de « Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Juillet 2016. Le mode de sélection appliqué est le QC (Qualification du Consultant)

4. les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés et adressés au Directeur Régional de l'endroit préféré d'intervention (Ngazidja, Ndzouani ou Mwali) au plus tard le jeudi 13 août 2020 à 15 heures 30.